**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse
**Band:** 20 (1875)
**Heft:** 18

**Artikel:** Sur l'instruction du tir au point de vue de l'infanterie
**Autor:** H.-F.P.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-347645

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

comme toute sa vie. Il continuait à résoudre des problèmes, il enseignait l'astronomie aux amies de ses filles ; il suivait avec attention les événements militaires qui ont abondé en Europe et en Amérique ; il correspondait avec beaucoup d'officiers suisses et étrangers, qui admiraient son style toujours si clair et sa belle caligraphie ; il étudiait les anciens champs de bataille, sur lesquels il composait, pour lui ou pour ses amis, de nombreux petits traités, et il faisait des recherches sur les campagnes de César, en particulier sur l'emplacement d'Alesia, qu'il fixait en Bourgogne. Cela ne l'empêchait ni de recevoir les visites et les témoignages les plus éclatants de plusieurs souverains [1], ni de rendre lui-même des visites et de faire des promenades quelquefois à de grandes distances ; « nous avons, dit son biographe E. G., du *Journal de Genève*, marché avec lui, dans l'automne de 1872, une heure et demie de suite sans qu'il voulût s'asseoir, à 85 ans. »

Sa mort, arrivée sans secousse le 14 juillet, a été un deuil national pour Genève et pour la Suisse. Jamais foule plus émue ne s'est pressée autour d'un convoi funèbre. Le peuple tout entier a voulu prendre sa part d'une telle perte, et lorsqu'après quelques paroles émues du pasteur, consacrées à l'éloge du chrétien, le délégué du Conseil fédéral a proposé le patriote à l'imitation de tous les citoyens, c'est rempli d'impressions fortes et vivifiantes qu'il a quitté la simple inscription montrée à l'assistance par un vieil ami :

G. H. DVFOVR
HELVET. DVX
1787-1875

## SUR L'INSTRUCTION DU TIR AU POINT DE VUE DE L'INFANTERIE [2].

On a souvent reproché, non sans raison, à notre infanterie un manque d'uniformité dans son mode d'instruction : autant de cantons autant de systèmes. Parmi les différentes branches du service, celle du tir, entre autres, a longtemps été en souffrance à ce point de vue, et nous pensons que le besoin d'un mode d'instruction unique pour toute l'armée se fait depuis trop longtemps sentir pour qu'il soit nécessaire d'insister beaucoup sur l'avantage d'une réforme dans ce sens. Nul doute qu'avec la centralisation de l'instruction de l'infanterie, on n'élabore avant longtemps un règlement de tir [3]; nous le désirons vivement et nous pensons qu'un *Guide pratique et raisonné*

(1) Il reçut la grand-croix de la légion d'honneur en 1866, dans les années suivantes la couronne de fer (1re classe), le grand cordon des Sts-Maurice et Lazare, de la Rose du Brésil, la décoration d'Olga (1872), etc. Le roi de Prusse lui envoya un magnifique vase commémoratif du Congrès, et le schah de Perse, dans son fameux voyage de 1873, lui témoigna une considération dont il n'était pas prodigue. *(Journal de Genève.)*

(2) *Erratum.* L'article ci-dessus est une introduction à celui que nous avons publié dans notre no 16 (Armes spéciales). Par suite d'une regrettable transposition, il lui succède au lieu de le précéder ; nous en exprimons nos regrets à l'auteur et à nos lecteurs. *(Réd.)*

(3) Depuis que ces lignes ont été écrites, une instruction officielle sur le tir a paru (en langue allemande) faisant droit à plusieurs des desiderata de l'auteur. *(Réd.)*

*pour le tireur militaire* rendrait d'immenses services à notre armée.

Ce que nous possédons pour le moment dans ce genre se réduit à peu de chose si nous en exceptons quelques publications savantes qui ne sont pas à la portée de la troupe. Avant l'introduction du fusil rayé, le tir était dans l'enfance, et nous sommes loin du temps où la charge en douze temps était l'objet d'une étude plus approfondie que le tir lui-même ; or, le dernier règlement sur le tir, à ma connaissance, date de 1861, et personne n'ignore qu'à cette époque encore (celle du fusil Prélaz-Burnand et du fusil de chasseur) le tir de la troupe avait un tout autre caractère qu'aujourd'hui.

Le manuel que nous avons en vue contiendrait :

1° Une courte instruction sur les armes à feu en général et les nôtres en particulier.

2° Le maniement d'armes.

3° La théorie du tir.

4° Marche à suivre dans l'instruction du tir et son application dans le combat.

Nous nous proposons, dans les pages qui vont suivre, de passer en revue les idées qui ont généralement cours sur l'instruction du tir; cet exposé nous amènera à développer nos vues personnelles sur la matière et à proposer, pour l'ère nouvelle où nous entrons, quelquelquer réformes que nous croyons urgentes.

Nous considérons les exercices de tir aux quatre points de vue suivants :

Instruction préparatoire à la caserne.

Tir à la cible (individuel).

Feu de masses.

Tir en campagne.

Le principal avantage du fusil se chargeant par la culasse pour un tireur sérieux consiste moins dans la promptitude de la charge que dans la facilité des mouvements qu'elle exige. Le tireur charge son arme dans toutes les attitudes : à genoux, couché ou debout, sans qu'il en résulte d'agitation dans les rangs. Cette facilité même de la charge actuelle n'est du reste pas sans présenter quelques inconvénients : non-seulement les mouvements en sont difficiles à contrôler pendant le tir par détachement, mais elle a conduit à y attacher trop peu d'importance ; la manœuvre de la charge n'a été introduite ni dans l'école du soldat ni dans aucun autre règlement, et l'on en est réduit à l'expliquer à la troupe sans pouvoir l'y exercer.

C'est à cette omission qu'il faut attribuer la lenteur des mouvements constatée à chaque tir de détachement, notamment dans le tir à balles. La maladresse des tireurs montre que la troupe n'est pas suffisamment rompue à cet exercice ; le soldat embarrassé par la moindre bagatelle commet souvent de graves méprises qui se traduisent en hésitations dans le feu. L'officier lui-même néglige trop souvent de faire exercer de temps en temps à ses hommes la charge complète, et lors des feux de compagnies, au commandement : « armes, » ils sont loin de faire tous la série voulue de mouvements. Dans ces conditions et pour une troupe incomplètement exercée, le fusil à répétition n'est pas sans offrir des dangers.

Il faudrait tenir absolument à ce que chaque homme replaçât dans le canon de son fusil une cartouche après chaque coup tiré et qu'il maintînt son magasin garni comme une réserve exceptionnelle; on était parti de ce principe lors de l'introduction du fusil à répétition et actuellement on l'a trop perdu de vue.

Une mesure excellente serait, à l'instar de ce qui se fait en Allemagne, de distribuer aux hommes des cartouches munies de bouchons en bois, pour les exercices en caserne. Une même douille, provenant d'une cartouche tirée peut, moyennant une légère retouche, être employée plusieurs fois. Le prix de revient est faible et serait amplement compensé par le parti qu'on tirerait de cet exercice qui, employé avec intelligence, donne des résultats qui ne sont point à dédaigner : « Coup bien ajusté est à moitié porté », et l'on ne saurait prendre trop de peine pour habituer la troupe à ne pas tirer en l'air, et rassurer le premier rang sur le danger d'être atteint par derrière dans les feux d'ensemble.

On instruit souvent le maniement d'armes d'nne façon irrationnelle et plutôt dans le but de dégourdir les hommes avant le café du matin, d'assouplir leurs membres ou de leur servir de punition que pour les rompre systématiquement aux exercices de tir. La routine aidant, cet exercice finit par devenir aussi fastidieux pour l'instructeur que pour la troupe, et il suffit que l'ordre du jour porte : « exercices pour ajuster », pour qu'il faille s'attendre à voir sur la place d'armes un nombre inaccoutumé de soldats flâneurs et désœuvrés. Bref, l'instructeur considère trop souvent cet exercice comme une sorte de gymnastique, tandis que s'il en saisissait mieux le sens, il s'appliquerait de préférence à corriger les postures défectueuses de ses hommes en vue d'obtenir avant tout :

1° Que la mise en joue soit horizontale, afin que dans les feux de masse, au milieu de l'agitation et de la fumée, la plupart des coups ne partent pas en l'air ou à terre.

2° Que le fusil ne soit pas tenu obliquement ou penché à droite ou à gauche.

Et leur rafraîchir, à ce propos, la mémoire des principes de théorie du tir y relatifs.

A notre avis, cet exercice ne rendra tous les services qu'on peut en attendre que lorsque le tireur se sera fait une loi de ne jamais ajuster sans un but à sa portée. C'est ainsi seulement qu'il habituera son œil à saisir à la fois les trois points qui constituent la ligne de mire, savoir : le guidon, la mire et le but; et à un moment donné, à fixer le but au lieu de se borner à regarder devant soi, n'importe où, par dessus mire et guidon, ou même sans se servir de l'œil du tout.

Pour pouvoir revenir et insister en tout temps sur les exercices de visées et habituer les hommes à viser vite et bien, il serait à souhaiter que notre type de mannequin, quelque défectueux qu'il soit de forme et de couleur, soit peint sur tous les murs de nos casernes, à hauteur de poitrine au dessus du sol. On figurerait différentes distances en variant la teinte et la taille des mannequins, et on partagerait le corps dans toute sa longueur, par un trait vertical, pour faciliter la

prise du but de bas en haut. Cela étant, on utiliserait pendant toute la durée du service les moments disponibles aux exercices de visée.

Cette idée n'est du reste pas nouvelle, les Allemands l'ont depuis longtemps appliquée ; sur chacune de leurs places d'armes figure un mannequin nommé ANKER, et les personnes qui ont suivi la marche des armées allemandes en France ont pu voir apparaître l'éternel mannequin sur les murs, à peine les troupes entrées dans une nouvelle place.

Ces exercices de visée ont l'avantage d'obliger non seulement à bien ajuster mais aussi à lâcher à propos la détente, et sont particulièrement à recommander aux tireurs de complexion nerveuse, qui, incapables de prendre le but tranquillement de bas en haut, pressent en tremblant sur la détente.

H.-F. P., officier bâlois.

## SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE

### Section vaudoise.

La réunion annuelle de 1875 a eu lieu conformément aux programmes publiés par circulaires du Comité des 14 et 27 juillet 1875, dans nos numéros 15 et 16,

On sait que cette réunion comprenait deux parties, soit deux journées, c'est-à-dire une reconnaissance et une assemblée générale. La première journée, du 21 août, continuait les reconnaissances antérieures. La première reconnaissance, en 1872, avait amené les divers détachements à Yverdon, à travers le Gros-de-Vaud. La deuxième, en 1874, avait parcouru la partie septentrionale de notre Jura vaudois, c'est-à-dire les passages de Ste-Croix, de Ballaigues et de Vallorbes, ainsi que la vallée de l'Orbe, avec réunion générale à Orbe. La troisième reconnaissance, celle de 1875, avait à terminer l'exploration du Jura vaudois, c'est-à-dire la zone de la vallée du lac de Joux et celle du col de St-Cergues, sur la route de Nyon à Morez par les Rousses.

A cet effet, six colonnes principales furent formées, correspondant au nombre des sous-sections de la Société. (Voir circulaire du 14 juillet.) Elles pouvaient se subdiviser en colonnes détachées et toutes devaient se rencontrer, le samedi 21 août au soir, au Sentier et au Brassus, dans la vallée du lac de Joux.

Quelques colonnes se trouvèrent déjà le vendredi soir sur leur place de rendez-vous, et le départ put s'effectuer le lendemain de bon matin. La journée était belle, mais une atmosphère chaude et orageuse rendait la marche pénible. De gros nuages s'amassaient sur les sommités monotones du Jura. Ils nous firent grâce encore pour la journée du 21. Le soir, les charmants villages du Sentier et du Brassus regorgeaient de monde en belle humeur ; de tous côtés, la musique et les chants retentissaient; de chaudes salutations s'échangeaient; l'illumination du Sentier et de quelques maisons et collines avoisinantes vint accroître l'animation de toute la Vallée.

Le lendemain, dimanche 22, la note fut moins gaie. A huit heures du matin, la colonne du Brassus, musique en tête, partit pour re-